

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2017

Date de convocation
14/12/2017

Date d'affichage
20/12/2017

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 18

L'an deux mil dix sept

*Le 18 Décembre à 20 Heures et 00 minutes, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, Delphine BERTAUX, PEUCET Auguste, SAINT MLEUX Xavier, Christèle BOBON, SACHET Elodie, Bruno GIFFARD, GORON Rémy, BRIAND Henri, NOBILET Bertrand, ISAMBARD Albert, MARION-HALLAIS Edith, MOREL Delphine, JOUAUX Laëtitia, CHERBONNEL Ludovic, LEMONNIER Jacqueline, SIMONOT Sophie, BONDIGUEL Nathalie

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : LEMONNIER Marie-Hélène

ABSENTS : Néant

POUVOIR : Néant

Mme SACHET Elodie a été élue secrétaire de séance.

N°01-10-2017 : Suppression d'un poste d'adjoint animation

Monsieur le Maire rappelle que la commune a ouvert un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet lors du dernier conseil municipal.

Ce poste de 23h20 vise à remplacer un poste existant dont le volume horaire ne convient plus aux besoins réels.

Considérant la création du poste susmentionné, et l'avis du conseil technique départemental rendu le 06 novembre sur le projet de suppression d'un poste d'adjoint d'animation,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (30h21), à compter du 1^{er} février prochain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 voix contre et 17 voix pour)

Supprime le poste d'adjoint d'animation à temps non complet (30h21), à compter du 1^{er} février prochain

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

N°02-10-2017 : Création poste permanent à temps complet – assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Monsieur le Maire rappelle que la création d'un poste en vue d'un recrutement d'une personne chargée de la coordination tourisme-culture-patrimoine a été évoquée à plusieurs reprises lors de conseil municipaux.

Monsieur le Maire propose donc au conseil, à la vue des précédentes discussions ayant eu lieu sur le sujet, de créer un poste à temps complet permettant ce recrutement.

Il précise qu'il s'agit d'un poste permanent à temps complet de la filière culturelle sur le grade de catégorie B, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Crée un poste permanent à temps complet de la filière culturelle sur le grade de catégorie B, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques à la date du 02 janvier 2018

Autorise monsieur le Maire à modifier en ce sens le tableau des effectifs

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

N°03-10-2017 : Remboursements prise de salle

Monsieur le Maire fait part au conseil de deux courriers d'associations (Rando Bazouges et Union Cycliste Bazougeaise) sollicitant le remboursement du paiement de la salle des fêtes. En effet, ces deux associations ont utilisé la salle municipale en 2017 afin de réaliser des manifestations qu'elles organisaient jusqu'en 2016 au Mille Clubs, aujourd'hui détruit. Monsieur le Maire propose que ces remboursements de salle soient effectués sous forme de subvention à ces deux associations.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

Attribue une subvention de 250€ à l'association de l'Union Cycliste Bazougeaise

Attribue une subvention de 350 € à l'association RandoBazouges

Précise que les crédits seront prélevés à l'article 657481

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

N°04-10-2017 : Autorisation de dépenses – SDE35

Monsieur le Maire présente les devis du SDE 35 pour des travaux de rénovation d'éclairage public rue du châtelet et square du champ des haies pour un montant de 10 339.50 € et de 2 653.50 €. Il précise que ces montants sont les restes à charge de la commune, c'est-à-dire hors subvention du SDE35.

Enfin, il précise que suite à discussion avec la trésorerie les crédits devront être pris sur le compte 2041582

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Maire à effectuer les dépenses présentées

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

N°05-10-2017 : Décision Modificative n°2 au Budget Principal 2017

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°2 au budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de prendre cette décision modificative N°1 comme présentée dans le tableau annexé à la présente délibération.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

N°06-10-2017 : Vœu pour une acquisition d'un bâtiment

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une future mise en vente d'un bâtiment situé au 4 place de la mairie.

Considérant les capacités budgétaires de l'année 2017, il précise que si le conseil municipal souhaite une éventuelle acquisition de ce bien, cela pourrait se faire l'an prochain sur le budget 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (6 abstentions et 12 voix pour)

Emet le vœu d'acquérir le bâtiment situé au 4 place de la mairie au cours de l'année 2018

Demande à monsieur le Maire de prendre contact avec les propriétaires afin de discuter les modalités et prix d'acquisition

N°07-10-2017 : Vœu pour une signalétique bilingue dans la nouvelle salle de sport communautaire

Madame Bertaux, 1^{ère} adjointe, propose au conseil municipal de solliciter la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne afin que la signalétique tant intérieure qu'extérieure soit faite en gallo et en français.

Elle précise que ce type de signalétique dans un bâtiment communautaire a déjà été mise en place du niveau de la piscine située à Maen-Roch.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Emet le vœu d'une mise en place d'une signalétique bilingue dans la nouvelle salle de sport communautaire située à Bazouges la Pérouse.

Demande à monsieur le Maire d'en faire part à la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne

Le Maire

P.HERVÉ

N° d'ordre des délibérations : 01/10/2017 – 02/10/2017 – 03/10/2017 – 04/10/2017 – 05/10/2017 –
06/10/2017 – 07/10/2017

HERVÉ Pascal, Maire		CHERBONNEL Ludovic	
BERTAUX Delphine, 1 ^{ère} Adjointe		JOUAUX Laëtitia	
ISAMBARD Albert, 2 ^{ème} Adjoint		BONDIGUEL Nathalie	
SACHET Elodie, 3 ^{ème} Adjointe		BRIAND Henri,	
NOBILET Bertrand		SIMONOT Sophie	
LEMONNIER Jacqueline		MARION-HALLAIS Edith	
GORON Rémy,		LEMONNIER Marie-Hélène	<i>Excusée</i>
PEUCET Auguste,		MOREL Delphine	
GIFFARD Bruno		SAINT MLEUX Xavier	
BOBON Christèle			